

Commune de TREZIOUX

Membres en exercice : 11	L'an 2015, le 1 ^{er} avril à 20 heures30, le Conseil Municipal de la Commune de TREZIOUX, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert CHEMINAT, Maire. Date de convocation : 24 mars	Année : 2015
Membres présents : 9		Séance : 03
Voix délibérantes : 10		Délibération : 001 à 004

Présents : Messieurs CHEMINAT, DUBOURGNOUX, DEGOILLE, PERRIN, GUIGON, RENARD, KUNZ et Mesdames BERGER et RICHARD.

Excusé : M. MENDES (procuration à M.DEGOILLE)

Absent : M. BERTIN

Secrétaire de séance : M. Georges RENARD

01042015/01 : Objet: Vote du budget primitif 2015

A l'unanimité des membres présents, le budget est voté comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement = 368 128.80 €
- Recettes et dépenses d'investissement = 177 799.44 €

Soit pour les deux sections 545 928.24 €

Pour : 10 voix Contre : 0 Abstention : 0

01042015/02 : Objet: Entreprises retenues pour différents travaux

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder au choix d'un prestataire de service pour l'entretien des espaces verts de la Commune et qu'il est impératif d'effectuer des travaux sur une des cloches de l'église.

Après avoir examiné plusieurs propositions pour chacun des besoins, le conseil, à l'unanimité des membres présents, a décidé de confier les travaux respectivement à :

OBJET	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
Entretien espaces verts de la Commune	CHALEIL Christophe Roddias 63120 COURPIERE	4332€
Travaux de mise sur bille et fiabilisation de la cloche n°2 de l'église	BODET SA 72 rue du général de Gaulle BP 30001 49340 TREMENTINES	1492 €

01042015/03 : Objet: Entreprise retenue pour l'étude de la 4^{ème} tranche du PAB

Monsieur le Maire présente à l'assemblée 4 propositions d'honoraires de cabinets d'architectes et / ou géomètres experts pour les études de la 4^{ème} tranche du PAB (de la place du monument aux morts, à l'entrée sud-ouest de la salle polyvalente) : aménagement de la traverse ainsi que l'enfouissement des réseaux secs et humides.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de retenir le cabinet de géomètres experts GEOVAL à COURNON D'Auvergne
- charge Monsieur le Maire d'élaborer et de déposer les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du FIC et de la Préfecture dans le cadre du DETR,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec le bureau d'études GEOVAL pour le projet de la 4^{ème} tranche du PAB, ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de celui-ci.

01042015/04 : Objet: Tarif du WIFI pour les locataires de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la salle polyvalente est dès lors, équipée d'un wifi sécurisé. La connexion n'étant permise que par un code unique à durée limitée, délivré en mairie. Il conviendrait, au vu des coûts d'investissement, que cela devienne une option payante facultative, offerte aux locataires de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de fixer à 15€ le tarif de l'option WIFI de la salle polyvalente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} avril 2015**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS:**

<i>Hubert CHEMINAT</i>	
<i>Jean DUBOURGNOUX</i>	
<i>Michel DEGOILLE</i>	
<i>Gérard PERRIN</i>	
<i>Frédéric BERTIN</i>	Absent à la réunion du 1 ^{er} avril
<i>Thierry MENDES</i>	Procuration à M. Michel DEGOILLE
<i>Véronique BERGER</i>	
<i>Bruno GUIGON</i>	
<i>Joël KUNZ</i>	
<i>Georges RENARD</i>	
<i>Marie-Laure RICHARD</i>	